

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **01 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers

- en exercice	13
- présents	12
- votants	13 (12+1 pouvoir)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :
26/03/2025
Date d'affichage :
26/03/2025

Objet
7.1 COMPTE DE GESTION 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, et à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER Valérie GAUDIN Gaëlle LACHAND

Absents : Stéphane BAROU (a donné procuration à Raphaël DOITRAND)

Secrétaire de séance : Bernadette AGOSTINI

Monsieur Doitrand présente les comptes de gestion, du Budget principal, du Budget assainissement établis par le trésorier.

- **BUDGET GENERAL**

Section de Fonctionnement	
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2024	107 788.61€
Report excédent antérieur :	551 343.96 €
<u>Excédent de clôture 2024 (fonctionnement):</u>	659 132.57€

Section d'Investissement	
Déficit d'investissement de l'exercice 2024	-128 994.18€
Report de déficit antérieur :	-20 922.11 €
<u>Excédent de clôture 2024 (investissement):</u>	-149 916.29€

- **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Section de Fonctionnement	
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2024	683.77€
Report excédent antérieur :	5 361.76 €
<u>Excédent de clôture 2024 (Fonctionnement):</u>	6 045.53€

Section d'Investissement	
Excédent d'investissement de l'exercice 2024	28 837.96 €
Report déficit antérieur :	- 85 483.44 €
<u>Excédent de clôture 2024 (investissement):</u>	-56645.48

Après avoir pris connaissance des différents documents, en avoir discuté et délibéré, les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité

La secrétaire de séance
Mme Bernadette AGOSTINI

Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 05/04/2025

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 01/04/2025
Le Maire,
Catherine EYRAUD